



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Amérique du Sud

Question écrite n° 86240

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur le déploiement de troupes vénézuéliennes à la frontière de la Colombie. Il désire connaître la position de la France face à cette situation.

Texte de la réponse

En réaction aux accusations lancées par la Colombie sur la présence de camps des FARC au Venezuela, le président Chavez avait annoncé la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays, le 22 juillet 2010, et avait alors indiqué avoir déployé des troupes à leur frontière commune. Toutefois, dès l'arrivée au pouvoir du président Santos, les deux chefs d'Etat se sont rencontrés en Colombie, le 11 août 2010, et ont décidé de rétablir leurs relations diplomatiques. La France, pour laquelle ces deux pays sont des amis, a salué ce rétablissement et souhaite que le dialogue direct, ainsi renoué, ouvre la voie à la normalisation des relations politiques, économiques et commerciales entre la Colombie et le Venezuela.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86240

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 août 2010, page 8656

Réponse publiée le : 19 octobre 2010, page 11376